

Saisie attribution sur compte bancaire

Par MICHAEL JAIS, le 01/08/2018 à 13:16

bonjour

un huissier m'a fais une saisie attibution sur mon compte bancaire suite à un jugement, maiss il m'a fait signifié ce jugement à mon ancienne adresse (EX FEMME) je n'ai pas reçu directement ou indirectement la signification d'huissier (ni mon ex femme), juste un courrier simple dans la boite aux lettres.

peut on obtenir la main levée pour cela merci pour votre réponse

Par Visiteur, le 01/08/2018 à 17:10

Bonjour

Il est normal que vous ne soyez averti qu'après la saisie (pour éviter que les gens vident leur compte).

Je ne pense pas que a lettre simple pose problème

Des infos ici

https://www.etudedorinet.fr/saisie-des-comptes-bancaires-recouvrement-huissier-de-justice/

https://www.legavox.fr/blog/maitre-joan-dray/contestation-saisie-attribution-6580.htm

Par MICHAEL JAIS, le 01/08/2018 à 18:43

Oui mais la lettre a été envoyé à mon ancienne adresse et donc officiellement, je ne l'ai pas recue

Par youris, le 01/08/2018 à 20:43

bonjour,

aviez-vous signalé à votre créancier que vous aviez changé d'adresse pour que votre nouvelle adresse soit prise en compte ?

pour contester la saisie attribution, vous devrez saisir le juge de l'exécution.

salutations

Par Visiteur, le 01/08/2018 à 21:41

La majorité des gens dans votre situation et ayant déménagé disent la même chose. Avez vous fait votre changement d'adresse auprès du tribunal ou du créancier.?